



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le terrorisme

Question écrite n° 21348

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la cohérence de notre politique étrangère. L'armée française est aujourd'hui engagée au Mali, à la demande du gouvernement malien, pour combattre des milices islamistes fondamentalistes qui, alliés pendant un temps à des combattants indépendantistes touaregs, occupaient une bonne partie du territoire malien. Dans le même temps, en Syrie, la France affiche ouvertement son soutien aux rebelles qui combattent contre le gouvernement syrien qui, à ce jour, est toujours reconnu internationalement. Il semble aujourd'hui avéré qu'une bonne partie de cette rébellion armée, si ce n'est la grande majorité, soit formée de milices islamistes fondamentalistes, telle le Front Al-Nosra, qui a revendiqué de nombreux attentats-suicides ces derniers mois, y compris contre des civils le 23 décembre 2011 à Damas ou encore le 3 octobre 2012 à Alep. Jusqu'alors, il a justifié le soutien de la France à ces rebelles par le caractère autoritaire du gouvernement syrien. Il lui demande donc s'il entend soutenir d'autres mouvements terroristes se réclamant d'un islam fondamentaliste au nom de la lutte contre des régimes autoritaires et de bien vouloir lui expliquer comment la France accepte de soutenir en Syrie ceux qu'elle combat au Mali.

Texte de la réponse

La France combat le terrorisme sous toutes ses formes, où qu'il soit, d'où qu'il vienne et quels qu'en soient les auteurs. La position française sur ce sujet reste ferme et ne souffre d'aucune incohérence. En ce qui concerne le Mali, la France mène une action de sécurité à la demande des autorités maliennes qui consiste à réduire et éliminer les groupes terroristes, tout en soutenant le processus politique intermalien. L'opération de la France a ainsi permis d'arrêter l'offensive des groupes terroristes vers le sud et de rétablir l'intégrité territoriale du Mali. En Syrie, la France condamne constamment avec la plus grande fermeté aussi bien les actes terroristes, à l'image de l'attentat contre une mosquée de Damas le 21 mars dernier, que les violences cruelles et aveugles du régime contre son propre peuple. Dans ce contexte, le meilleur rempart contre l'extrémisme reste la coalition nationale syrienne, que le gouvernement français a reconnue comme le seul représentant légitime du peuple syrien.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21348

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2934

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4108